

RUE DES 7 LAUX

L'aménagement de la ZA des Pérelles, comprend la création d'un voie de desserte interne, d'un parking mutualisé et d'un réseau de cheminements entre les lots assurant la perméabilité de la zone à vocation tertiaire.

Cette ZA s'inscrit dans un contexte urbain à la fois pavillonnaire et commercial en bordure de la RD523.

Le profil type se limite à une voirie d'un gabarit de 5.5m et d'accotements réduits à un caniveau et à une banquette étroite de plantations d'accompagnements. Ce profil a permis d'optimiser les surfaces commercialisables tout en limitant l'impact de l'espace dédié à la voiture.

La délimitation des emprises à bâtir a permis d'assurer le maintien des vues notamment pour les riverains, tout en organisant la desserte commune des lots. Pour plus de lisibilité également, les entrées ont été regroupées en un point qui distribue aussi un parking commun sur l'espace public. Celui-ci s'insère entre 2 parcelles. Les emplacements sont traités en Nidagravel assurant la perméabilité du stationnement.

Le réseau de cheminements emprunte des parcours en dehors de la voirie principale, assurant ainsi la sécurité des déplacements doux et une plus grande fluidité.

Les plantations de graminées et vivaces sont concentrées sur les accotements afin de qualifier la voie. Des haies vives ont également été plantées en limite de parcelles à proximité des habitations, afin de créer un premier plan végétal homogène sur l'ensemble de la zone et géré de manière globale par la commune.



